





## Qui sommes-nous ?

Depuis son lancement, « Crédit Agricole Solidarité et Développement - CASD » mène des actions pour le soutien et l'épanouissement des personnes sur le plan économique, social, culturel... et l'accompagnement de leur projet sur les départements de la Vienne et de l'Indre-et-Loire.

## Pourquoi ce thème ?

La démarche de revitalisation des centres-bourgs contribue à plusieurs enjeux comme :

- Créer une dynamique collective
- Développer l'économie locale
- Pérenniser un bassin de vie
- Encourager l'insertion

« Crédit Agricole Solidarité et Développement - CASD » se mobilise pour soutenir les projets adaptés à ses enjeux.



## Qui peut candidater à cet appel à projets ?

Tous les professionnels, commerçants, artisans, associations et communes situés en Indre-et-Loire ou dans la Vienne, souhaitant créer, développer une activité et/ou soutenir un projet de redynamisation de leurs centres-bourgs de moins de 3 000 habitants.

## Quels types de projets sont attendus ?

Les projets proposés s'inscrivent dans le développement d'activités des centres-bourgs et contribuent à :

- Implanter des commerces, entreprises artisanales
- Apporter une activité innovante et/ou répondant à des enjeux de responsabilité sociétale
- Favoriser une activité locale

## Quel est le montant de la dotation ?

« Crédit Agricole Solidarité et Développement - CASD » consacre une enveloppe de 50 000€\*, pour soutenir plusieurs projets en Vienne et en Indre-et-Loire.

## CANDIDATEZ DU 1<sup>er</sup> JUIN AU 30 SEPTEMBRE 2024

Dossier de candidature à imprimer en scannant le QR code ci-contre.



Les dossiers seront à remettre à l'adresse mail suivante : [administrateurs@ca-tourainepoitou.fr](mailto:administrateurs@ca-tourainepoitou.fr)  
Le jury se réunira entre le 1<sup>er</sup> et le 21 octobre 2024 pour sélectionner les projets.  
Il se réserve la possibilité de soutenir plus ou moins de projets en fonction du nombre et de la qualité des projets proposés.